

## CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

### PREAVIS MUNICIPAL 2021-2026 No. 28

#### DEMANDE DE CRÉDIT D'ÉTUDE RELATIVE AU RÉAMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DES QUATRE-COMMUNES, ENTRE LA RUE DU TEMPLE ET L'AMONT DU PASSAGE INFÉRIEUR SOUS LES VOIES CFF

#### RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE DES FINANCES (COFIN)

---

##### Au Conseil communal de Rolle

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

La Commission permanente des finances composée de :

Mmes Anne Beck  
Valérie Schlup  
Susete Ulliel

MM. Edouard Dubuis  
Christian Joly (Président)  
Alexandre Sobredo (excusé)  
Federico Rapini (Rapporteur)

s'est penchée en date du 9 janvier sur le Préavis municipal 2021-2026 No. 28 concernant la demande de crédit d'étude relative au réaménagement de la Route des Quatre-Communes, entre la Rue du Temple et l'amont du passage inférieur sous les voies CFF. A cette date, Mme la Municipale Margareth Ruchti et M. Christophe Cotting, chef des Services techniques, ont présenté le projet et répondu aux questions y relatives. La CoFin les remercie pour leur disponibilité et les informations fournies lors de la séance.

##### DISCUSSION

La Cofin souhaite rendre le Conseil attentif au fait que le présent préavis incorpore une partie des études préalables qui ont déjà été réalisées et financées pour un montant de Fr. 150'000.-. Aussi les études complémentaires représentent un montant de Fr. 225'000.-.

Comme le précise le préavis de la Municipalité, les propriétaires du Rosey ont validé une convention prévoyant une participation de leur part à hauteur de Fr. 265'000.-- pour la réalisation du collecteur d'eaux claires, à condition que celui-ci soit réalisé avant la mise en service du nouveau bâtiment projeté à l'amont du Carnal Hall.

La Cofin craint cependant que les délais ne puissent pas être tenus du côté de la commune de Rolle, qui pourrait être ainsi privée de cette contribution financière. D'une part, le réaménagement prévu, principalement le volet impliquant le sous-voie, s'annonce complexe en raison des contraintes imposées par les CFF. D'autre part, le Rosey a déjà lancé les travaux de son nouveau bâtiment, alors que la commune doit encore finaliser son projet.

Dans ce contexte, la Cofin invite la Municipalité à chercher proactivement des solutions avec les propriétaires du Rosey, afin de garantir dans la mesure du possible leur participation financière dans le cadre de ce projet et la bonne coordination de la réalisation des ouvrages concernés.

Sur question de la Cofin, la Municipalité a par ailleurs précisé que l'offre reçue pour les études mentionnait une "rémunération forfaitaire par phase".

## CONCLUSIONS

Considérant l'exposé ci-dessus, c'est à l'unanimité des membres présents que la Commission permanente des finances vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

### **LE CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE**

Vu le préavis 2021-2026/No. 28 de la Municipalité du 21 novembre 2022,

entendu le rapport de la Commission des finances chargée d'étudier cet objet,

considérant qu'il a été porté à l'ordre du jour,

1. Adopte le Préavis municipal 2021-2026 / No. 28 relatif à la demande de crédit d'étude relative au réaménagement de la Route des Quatre-Communes, entre la Rue du Temple et l'amont du passage inférieur sous les voies CFF ;
2. Accorde à la Municipalité un crédit de Fr. 375'500.-- pour la réalisation de ces études ;
3. Autorise la Municipalité à imputer cette somme sur le compte 4600.504.013 "Réaménagement Route des Quatre-Communes – Temple – Voies CFF" ;
4. Autorise la Municipalité à emprunter ce montant en francs suisses auprès de l'établissement financier qui aura offert les conditions les plus avantageuses ;
5. Autorise la Municipalité à amortir ce montant sur une période de 2 ans.

Au nom de la Commission permanente des finances :

Rolle, le 24 janvier 2023

Le Président



Christian Joly

Le Rapporteur



Federico Rapini